

Colloque doctoral annuel 2026

Vendredi 3 juillet 2026

Université de Fribourg

8h15-8h30	ACCUEIL ET BIENVENUE Prof. Samantha Besson (Collège de France & Fribourg)
8h30-9h15	Les méthodes du droit international privé confrontées aux activités spatiales Alban Guyomarc'h (Paris Panthéon-Assas & Collège de France)
9h15-10h00	La durabilité sans le développement en droit international, européen et national comparé de l'environnement François Perriard (Fribourg)
10h00-10h30	PAUSE-CAFÉ
10h30-11h15	La responsabilité internationale de l'Etat dans un contexte insurrectionnel. Etude de l'art. 10 des articles de la CDI sur la responsabilité de l'Etat pour fait internationalement illicite Alexandre Biedermann (Fribourg)
11h15-12h00	L'attribution de responsabilité internationale en droit des relations extérieures de l'UE Lionel Germic (Fribourg)
12h00-14h00	DÉJEUNER
14h00-14h45	Les privilèges et immunités des organisations internationales - Etude et réinterprétation de leur statut d'exemption Aurélie Galetto (Fribourg)



14h45-15h30

Quand le prêt fait le droit : la Banque mondiale et le développement du droit international de l'environnement

Tamara Grigoras (Fribourg)

15h30-16h15

The Politics of Publicness: Privatization *in* and *of* the Law of International Organizations

Leo Tiberghien (Fribourg)

16h15-16h45

PAUSE-CAFÉ

16h45-17h30

Le rôle des ONG dans la mise en œuvre du droit international dans les espaces maritimes sous juridiction nationale

Camille Michel (Orléans & Collège de France)

17h30-18h15

La garantie institutionnelle de la liberté religieuse en droit suisse, comparé, européen et international des droits de l'Homme. La reconnaissance des communautés musulmanes

Shpresa Salihu (Fribourg)

18h15-18h30

CLÔTURE

Prof. Samantha Besson (Collège de France & Fribourg)

Déroulement

Chaque doctorant.e dispose de 15 minutes (max.) pour présenter son projet de thèse de doctorat (avec un bref plan de son exposé en support ou non, mais pas de projection PowerPoint), suivies d'une discussion de 30 minutes.

L'objectif n'est pas de présenter un chapitre ou un article, ni un argument précis sur lequel le/la doctorant.e travaille actuellement, mais le projet de thèse dans son entier, tel qu'il serait exposé à des juristes disposant d'une connaissance minimale du thème abordé. Il est important, dès lors, que les points suivants soient traités : le sujet de thèse, les problèmes juridiques qu'il soulève et son intérêt académique et/ou pratique, une vue d'ensemble des discussions sur le sujet à ce jour dans la littérature ou la jurisprudence, ainsi qu'une critique des approches existantes et de leurs lacunes, les arguments que le/la doctorant.e souhaite développer et, en conséquence, ses thèses principales, sa méthode de recherche et la structure de son argument. Ce sont les informations qui devraient figurer dans le chapitre introductif d'une thèse. Chaque doctorant.e peut en outre soulever, s'il ou elle le souhaite, les difficultés substantielles ou méthodologiques spécifiques auxquelles il/elle fait face actuellement avant d'ouvrir la discussion. L'objectif de chaque présentation et de la discussion qui suivra n'est pas d'appeler ou de donner lieu à des considérations externes à l'argument (p.ex. des comparaisons avec d'autres domaines du droit ou une discussion d'évaluation politique du sujet), mais bien d'obtenir et de fournir un retour juridique détaillé interne à la problématique, ainsi que des critiques constructives sur les arguments énoncés par le/la doctorant.e. La rencontre est bilingue (anglais/français, sans traduction simultanée), et chacun.e est libre de présenter sa recherche dans sa langue de rédaction.

Le déjeuner et les rafraîchissements durant les sessions sont offerts par la Chaire, mais les frais de transport et de séjour sont à la charge des participant.e.s.

Accès¹

Salle Espace Guggi de l'Université de Fribourg, MIS 08 0101
Rue de Rome 6
1700 Fribourg
<https://www.unifr.ch/map/fr/plans/misericorde.html>
Lien Google Maps
<https://www.google.com/maps/place/Rue+de+Rome+6>

¹ Il est possible d'accéder au lieu de rencontre en transports en commun. Deux bus au départ de la gare de Fribourg (les 3 et 5) permettent de se rendre à l'arrêt Fribourg Université qui se situe à quelques pas de la salle Espace Guggi.